

Pourquoi organiser un débat public ?

L'organisation d'un débat public permet de garantir un droit : celui de toute personne vivant en France d'être informée des projets qui impactent son environnement et de participer à la décision de les conduire ou pas. C'est un droit constitutionnel. Saisie par les porteurs des grands projets ayant un impact sur l'environnement, c'est la Commission nationale du débat public (CNDP) qui décide s'il est nécessaire d'organiser un débat public.

DE QUOI DÉBAT-ON ?

Le débat public intervient en amont du projet, à un moment où l'on peut encore discuter son opportunité, ses objectifs et ses caractéristiques. Toutes les options sont ouvertes.

ET APRÈS ?

Après ce débat public, au plus proche des citoyens, la CNDP rassemblera les interventions de chacune et de chacun, au travers d'un compte rendu et d'un bilan transmis aux responsables du projet deux mois plus tard. Ce rapport formulera des recommandations pour que la parole des publics soit prise en compte. Les responsables du projet ont l'obligation de répondre à toutes les questions/propositions et d'indiquer ce qu'il en retient.

Comment je participe ?



Lors des **événements du débat** : rencontres de proximité, réunions, ateliers...



Lors des **2 permanences à Crémieu et Lagnieu**.



Auprès de l'**outil IA pour entrer dans le débat** qui vous propose d'explorer les informations et les points de vue sur ce débat et l'ensemble des débats relatifs au nucléaire.



Sur le **site internet** pour poser vos questions aux responsables du projet ou exprimer votre avis et vos propositions.



En nous écrivant par mail **EPR2Bugey@debat-cndp.fr** ou à l'adresse suivante boîte postale *Débat public Projet de nouveaux réacteurs nucléaires dans le Bugey* 27 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon

Toutes les informations sont sur le site internet du débat

www.debatpublic.fr/reacteurs-nucleaires-bugey



Suivez tous les temps forts du débat :



Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement.

Un projet de deux réacteurs dans le Bugey, au bord du Rhône ?

Débattons-en !

dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
DANS LE BUGEY

Participez au débat public

Du mardi 28 janvier 2025
au jeudi 15 mai 2025

ORGANISÉ PAR

LA commission nationale du débat public CNDP

© Adobe Stock





Emplacement du projet EPR2

Centrale nucléaire existante

Le projet

EDF envisage de construire deux nouveaux réacteurs nucléaires de catégorie EPR2 en bordure du Rhône et à proximité de la centrale nucléaire du Bugey, principalement **sur la commune de Loyettes**, dans le département de l'Ain.

Le raccordement au réseau public de transport d'électricité serait réalisé par RTE, avec la création de quatre liaisons électriques de 400 000 volts.

Selon EDF, la production d'électricité de ces deux nouveaux réacteurs correspondrait à 40 % de la consommation annuelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le débat public portera sur les enjeux locaux et nationaux de ce projet, et sur ses impacts de toute nature sur les territoires concernés.



CNPE du Bugey

Quelques questions du débat...



PARTICIPEZ AUX ÉVÉNEMENTS DU DÉBAT ET DONNEZ VOTRE AVIS

8 réunions publiques - retransmission en direct sur YouTube (chaîne de la CNDP)
Inscriptions demandées, sur le site internet du débat

- **Comment débattre en confiance sur ce projet nucléaire ?**
Le 28/01/2025 à 18h30,
Espace du Lac, 665 Chemin de Curtafray, Bourg-en-Bresse
- **C'est quoi le projet ?**
Le 12/02/2025 à 15h30, visite commentée du site du projet (inscription sur le site internet du débat) et à 18h30, Échanges avec les responsables d'EDF et RTE, Salle Maurice Barral Rue du Bugey, Loyettes
- **Comment prévenir et maîtriser les risques du projet ?**
Le 06/03/2025 à 18h30,
En visioconférence (inscription sur le site internet du débat)
- **Le territoire est-il prêt à accueillir le projet d'EDF ?**
Le 25/03/2025 à 18h30,
Halle Grenette, 2-6 Rue Grenette, Bourgoin-Jallieu
- **Quelle prise en compte du Rhône, de l'eau et de l'environnement ?**
Le 08/04/2025 à 18h30,
Espace Vaugelas, 3 Avenue du Docteur Boyer, Meximieux
- **Pourquoi des EPR2 ? Pourquoi à cet endroit ? Quelles seraient les alternatives ?**
Le 17/04/2025 à 18h,
Salle des fêtes, Cours Baron Raverat, Crémieu
- **Quels coûts ? Qui finance ?**
Le 29/04/2025 à 18h30,
En visioconférence (inscription sur le site internet du débat)
- **Quels enseignements du débat ?**
Le 13/05/2025 à 18h30,
Centre international de Rencontres, 1558 Rue Claires Fontaines, Saint-Vulbas

Le forum du public : quels sont les points de vue sur le projet ?

Le 20 février de 16h à 21h au Pavillon de la Soie, 30 Avenue de Bohlen, Vaulx-en-Velin (métro A et tram T3)
Temps fort du débat, ce sera le moment d'une **rencontre sous forme de salon et conférences**, avec les associations, institutions, porteuses de différents points de vue sur le projet.

Et d'autres modalités sont organisées comme :

- Des **visites de l'actuelle centrale du Bugey** d'une demi-journée, organisées par EDF après inscriptions préalables obligatoires (1 mois minimum, voir le site du débat).
- **2 permanences d'informations et d'échange** sur le projet de **15h à 19h**, à Crémieu (Salle du Chapitre/Mairie) le 18/02/2025 et Lagnieu (Gymnase J.-P. Cellier All. Guy de La Verpillière) le 22/04/2025.
- Des **débats mobiles** dans les départements de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, mais aussi de la Loire, la Drome et la Saône-et-Loire (périmètre de 100 km autour du projet).